



Gestion de la mer d'Iroise : les propositions du Parc marin d'Iroise pour les 15 prochaines années

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise présente au public et à la presse son projet de plan de gestion de l'espace marin pour les 15 prochaines années.

**Présentation publique à Brest,
au Quartz, le mardi 25 mai de 17 à 19h.**

Petit théâtre.

En présence de :

*Pierre MAILLE, président du conseil de gestion,
Anne-François de SAINT-SALVY, amiral, préfet maritime de l'Atlantique,
Jean-Pierre CONDEMINE, sous-préfet de Brest.*

Un plan de gestion tout en concertation

La mer d'Iroise concerne tous les Finistériens, qui vivent de la mer (pêche et métiers dérivés, tourisme,..) ou qui vivent avec la mer (baignade, plongée, plaisance, cadre de vie, éducation, énergie...)

Depuis deux ans, les membres du conseil de gestion (pêcheurs, plaisanciers, élus locaux, scientifiques, associations de défense de l'environnement, services de l'Etat...) élaborent le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise, en concertation élargie avec l'ensemble des acteurs du milieu marin.

Avant son adoption, ce travail est maintenant présenté au public afin de faire prendre conscience des enjeux du milieu marin, d'explicitier les actions proposées par le Parc et d'échanger sur ces propositions. Des réunions publiques intermédiaires ont déjà eu lieu en septembre 2009. Chacun pourra, le 25 mai, mardi prochain, au Quartz de 17 à 19h, dialoguer avec les membres du Conseil de gestion, faire part de son avis, contribuer à la réflexion.

Après cette phase de concertation, avec le public, le plan sera soumis à l'approbation du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise d'ici fin septembre 2010. Créé en septembre 2007, le Parc fêtera alors son 3^{ème} anniversaire.

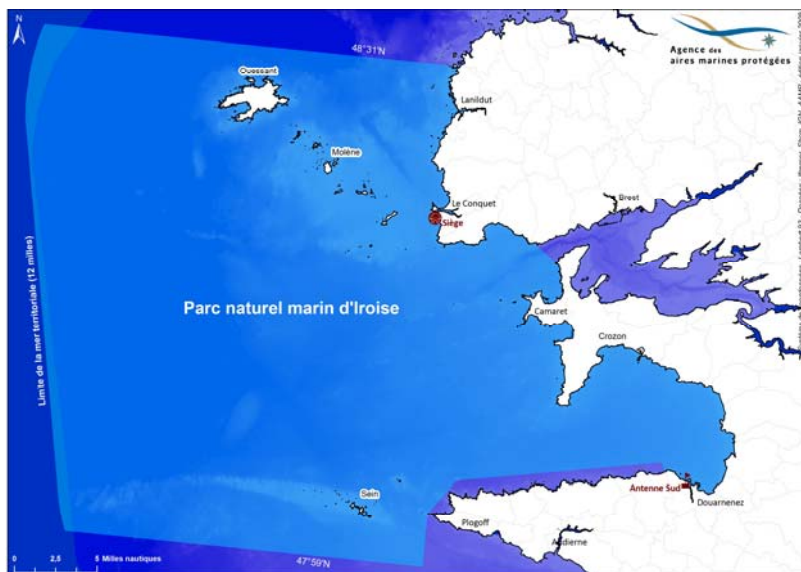
Comment gérer l'espace marin

Le Parc naturel marin d'Iroise a pour objectif de mieux connaître et protéger le milieu marin tout en soutenant le développement durable des activités dépendantes de la mer (pêche, transport, plaisance, tourisme...). Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mettre en place un plan de gestion de l'espace marin protégé, plan qui vaut pour 15 ans, un pas de temps significatif à la fois pour les évolutions environnementales (évolution des écosystèmes, d'une espèce, du climat...) mais aussi de société (nouveaux comportements, nouveaux outils...).

Le plan de gestion comprend un état des lieux initial du milieu marin et des activités maritimes, synthèse des connaissances scientifiques en 2010, afin de mesurer les évolutions au fil des ans. A partir de l'état des lieux, les membres du conseil de gestion ont identifié des enjeux et des finalités de long terme pour le Parc naturel marin d'Iroise. Ils ont ainsi développé et mis en perspective les objectifs et les actions concrètes pour les atteindre en sept secteurs fondamentaux pour la mer d'Iroise :

- La protection du patrimoine naturel marin
- La pêche, les ressources halieutiques et les activités économiques
- La qualité de l'eau
- Le tourisme et le nautisme
- L'éducation au milieu marin
- Le patrimoine culturel
- La bonne gouvernance.

Les actions dans ces différents domaines seront évaluées au fil des ans, grâce à des indicateurs de suivi qui permettront de mesurer les évolutions de l'état du milieu marin et des activités maritimes. Ce plan de gestion sera la colonne vertébrale du Parc pour les années à venir. C'est néanmoins un outil amendable, avec un temps de révision à mi-parcours. C'est le premier plan de gestion du milieu marin de ce type en France.



Le Parc naturel marin couvre 3500 km², en mer d'Iroise. Dans son périmètre, se trouvent les îles de Molène, Ouessant et Sein ; sur son littoral, il y a 23 communes.

Le Parc a une équipe de 21 personnes pour gérer cet espace marin

Il est compétent sur le milieu marin et peut donner un avis conforme sur toutes les activités, terrestres ou maritimes, qui peuvent avoir un impact significatif sur le milieu marin ; avis obligatoirement suivi par les autorités compétentes.

Le Parc un acteur de plus en plus connu et reconnu

Dans le cadre de son état des lieux pour le plan de gestion, le Parc naturel marin d'Iroise a commandé une enquête sur sa notoriété et la connaissance de ses actions et objectifs. Cette enquête a été effectuée par la société FYM Conseil début 2010 par voie téléphonique, auprès d'un échantillon représentatif de 1500 personnes dans le Finistère (1000 pêcheurs de loisirs, principalement ciblés, et 500 non pêcheurs)

Les résultats de cette enquête montrent :

- **Une forte notoriété : 2 finistériens non pêcheurs sur 3 sont au courant de l'existence du Parc naturel marin d'Iroise. Cette notoriété monte à 86% pour l'ensemble des pêcheurs et les habitants du littoral.**
- Spontanément, les personnes interrogées citent le **Parc naturel marin d'Iroise en première position comme organisme chargé de la protection de l'environnement marin et du littoral dans le Finistère.**
- Selon les pêcheurs de loisirs interrogés : **le Parc naturel marin d'Iroise apporte une meilleure protection des espèces marines et la gestion des ressources**, puis vient le contrôle de la pêche et plus de prévention et de protection du littoral.
- **Une image très positive du Parc marin : 90% des personnes connaissant le Parc ont une opinion positive** (32 % ont une opinion très positive et 58% une opinion plutôt positive).

Cette étude présente **de très bons résultats deux à trois ans après la création du Parc naturel marin d'Iroise**. Elle montre que le parc, nouvel acteur local, s'est installé dans le paysage finistérien et que les usagers de la mer, mais aussi le grand public dans son ensemble, connaissent de mieux en mieux son action et ses objectifs. La réunion publique du 25 mai à Brest, au Quartz, sera une nouvelle occasion pour le Parc de faire connaître son action et d'impliquer les Finistériens dans la gestion de leur mer.

Retrouver les résultats complets de l'étude sur le site du Parc : www.parc-marin-iroise.gouv.fr

Contact presse

Fabienne QUEAU : fabienne.queau@aires-marines.fr – 02 98 33 34 93 - 06 87 89 25 47

Annexe 1

Les membres du Conseil de gestion

Liste des membres au 19 mai 2010 (titulaires seulement), soit 50 membres. Le Conseil de gestion gère le Parc naturel marin d'Iroise : il établit son plan de gestion, il vote les avis conformes et suit les actions de l'équipe du Parc.

- Représentants de l'Etat : 6 personnes

- a) Le commandant de la zone maritime Atlantique
Capitaine de vaisseau Hervé TRAVERT, titulaire
- b) Le directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Françoise NOARS
Damien SIESS
- c) Le directeur interrégional de la mer
Philippe ILLIONNET
- d) Le directeur départemental des territoires et de la mer
Jean-Christophe VILLEMAUD
François BONNET

- Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements : 11 personnes

- a) Région Bretagne
Isabelle THOMAS
- b) Département du Finistère
Pierre MAILLE, titulaire et président du conseil de gestion
- c) Commune de l'île-Molène
Jean-François ROCHER
- d) Commune d'Ouessant (en attente de désignation)
- e) Commune d'Ile de Sein
Jean-Pierre KERLOC'H
- f) Communauté urbaine Brest Métropole Océane
François CUILLANDRE
- g) Communauté de communes du pays de l'Iroise
André TALARMIN, titulaire et vice-président du conseil de gestion
Xavier JEAN
- h) Communauté de communes de la presqu'île de Crozon
Daniel MOYSAN
- i) Communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay
Raymond LEBOT
- j) Communauté de communes du pays de Douarnenez
William BOULIC

- Représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional d'Armorique : 1 personne

Jean-Jacques DUCHENE

- Représentants des organisations représentatives des professionnels : 12 personnes

- a) Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne
André LEBERRE, titulaire et vice-président du conseil de gestion
- b) Comités locaux des pêches et des élevages marins
 - Le Guilvinec :
Philippe DUVAL
 - Audierne:
Roland GARGADENNEC
 - Douarnenez:
Bruno CLAQUIN
 - Nord-Finistère:
Emmanuel KELBERINE
- c) Représentant des pêcheurs des îles sur proposition du comité régional des pêches et des élevages marins de Bretagne
François SPINEC
- d) Représentant de l'une des sections régionales conchylicoles de Bretagne sur proposition des sections concernées

Caroline LESAIN

e) Chambre d'agriculture du Finistère
Alain HINDRE

f) Chambre syndicale nationale des algues marines
Laurent CAESEMEACKER

g) Représentant d'une chambre de commerce et d'industrie territorialement concernée
Jacques KUHN

h) Comité départemental du tourisme
Mickaël QUERNEZ

il Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne (UNICEM)
Patrick KERVERDO

- Représentants des organisations d'usagers : 8 personnes

a) Fédération française des pêcheurs en mer
Jacques CORNEC

b) Fédération française d'études et des sports sous-marins
Paul MAREC

c) Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France
Paul VINAY

d) Nautisme en Finistère
Dominique TRETOUT

e) Association pour la promotion des classes de mer en Bretagne
Pascal BENARD

f) Représentant d'une association insulaire des usagers de la mer désignée par les maires des communes d'Ile-Molène, d'Ouessant et d'Ile de Sein
Christian GUIVARC'H (association sénane des plaisanciers)

g) Fédération départementale des chasseurs du Finistère
Pierre MENEZ

h) Représentant d'une association locale d'usagers
Joël PERROT (ADVILI • association de défense et de valorisation des îles et du littoral de la mer d'Iroise)

- Représentants d'associations de protection de l'environnement : 2 personnes

a) Association Bretagne Vivante
Louis BRIGAND

b) Association Eaux et Rivières de Bretagne
Alain MADEC

- Personnalités qualifiées : 9 personnes

a) Océanopolis
Eric HUSSENOT

b) Association des îles du Ponant (AIP)
Pierre-Philippe JEAN

c) Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
Loïc ANTOINE

d) Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Yves-Marie PAULET

e) Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)
Christophe ROUSSEAU

f) Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)
Patrick DION

g) Organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale d'Iroise
Bernard FICHAUT

h) Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL)
Denis BREDIN

i) Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)
Pierre YESOU

Annexe 2

Les 10 orientations de gestion du Parc naturel marin d'Iroise

Les orientations de gestion sont les grandes finalités du Parc. Elles sont explicitées dans son décret de création et constituent sa fiche d'identité.

1. Approfondissement et diffusion de la connaissance des écosystèmes marins ;
 2. Maintien en bon état de conservation des populations des espèces protégées, rares ou menacées et de leurs habitats ;
 3. Réduction des pollutions d'origine terrestre ainsi que du risque de pollutions maritimes et portuaires diffuses ou accidentelles ;
 4. Maîtrise des activités d'extraction de matériaux ;
 5. Exploitation durable des ressources halieutiques ;
 6. Soutien de la pêche côtière professionnelle ;
 7. Exploitation durable des champs d'algues ;
 8. Soutien aux activités maritimes sur les îles afin d'y maintenir une population d'habitants permanents
 9. Conservation et valorisation du patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique, notamment sous-marin, et des savoir-faire locaux ;
 10. Développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs, compatibles avec la protection des écosystèmes marins.
- 